



Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil Général, Madame l'Inspectrice d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN.

Aujourd'hui, veille des vacances scolaires, se réunit le CDEN. Nous avions demandé que la date de ce conseil puisse être avancée. En effet, les réunions d'instances dans lesquelles nous siégeons se multiplient en cette dernière semaine de l'année scolaire. Cette demande nous a été refusée. Une fois encore, nous le répétons, notre travail de représentants syndicaux n'est que peu facilité, voire peu respecté : CDEN ce matin, CAPD cet après-midi (opérations de mouvement). A l'occasion , nous rappelons devant ce conseil que nous sommes aussi, tous, en charge d'une classe.

Encore une fois, mesdames et messieurs, nous n'innoverons pas aujourd'hui, dans cette déclaration liminaire, nous reprendrons les éléments énoncés lors du CTSD du 24 juin dernier, en ajoutant quelques éléments.

En premier lieu, nous interpellons aujourd'hui cette instance au sujet des investissements concernant les infrastructures sportives car nous nous inquiétons aussi des travaux sur le patrimoine de l'Éducation. En effet, nous nous interrogeons sur la modification du budget du Conseil Général ces derniers jours et des choix qui en découlent. Nous avons eu connaissance d'annulation possible ou d'ajournement de projets pour permettre le financement de « Lascaux 1V ». Pour lever toute incertitude concernant ces informations, nous souhaiterions avoir une réponse claire et argumentée sur les choix budgétaires du Conseil Général en matière de construction et rénovation de son patrimoine scolaire.

Un des points à l'ordre du jour aujourd'hui concerne la carte scolaire.

Les opérations de carte scolaire du mois d'avril ont été douloureuses pour notre département pour ne pas dire désastreuses : nombreuses suppressions de classes, fermeture d écoles, bref l inexorable marche en avant si l'on peut dire ainsi de la casse du service public d éducation.

Pourtant, les mobilisations et les luttes ont été nombreuses. Nous, à la FSU, nous n4 oublions pas. Nous n'oublions pas ces Maires pour certains fraîchement élus défendant leurs classes, leur école, vous savez, celle que nous appelons la communale. Nous n'oublions pas ces élus entrant au CDEN du 11 avril parés de leur écharpe, tout un symbole. Nous n oublions pas non plus, ces parents, ces collègues en grève investissant nombreux la cour de la préfecture ce jour-là. Nous n'oublions pas encore ce vote unanime contre les propositions de fermeture lors de cette instance, une première. Enfin, nous n'oublions pas nos collègues, lesquels lors de nos nombreuses réunions ou rencontres nous parlent toujours de la carte scolaire. De la campagne à la cité, ils ont tous été touchés. Individuellement, Ils l'ont payé cash au mouvement, ce sera douloureux pour tout le monde à la rentrée avec des classes surchargées plongeant élèves et enseignants dans la difficulté.

Nous connaissons la ritournelle : le P/E, l'équité, la justice, le cadrage académique, la comparaison avec le 47, l'irresponsabilité syndicale, etc...

Nous, à la FSU, avec nos collègues parlons de responsabilité syndicale, défense du service public, défense des territoires ruraux, urbains. Nous ne serons aucunement cogestionnaires de cette pénurie et de cette casse, que ce gouvernement, comme le précédent veut nous imposer au nom de la dette.

Même si elle est minime, vous disposez d'une réserve de postes, Madame l'Inspectrice. Il faudra l'utiliser aujourd'hui, en s'appuyant aussi sur les éléments que nous allons vous apporter. C'est une question de confiance, pas vis-à-vis de nous, mais vis-à-vis de nos collègues.

La carte scolaire est un des principaux générateurs de la souffrance enseignante (effectifs en hausse, mutation imposée...). Vous et vos services en êtes les témoins, le gouvernement ne peut pas continuer à l'ignorer.

Lors d'un CDEN précédent, vous proposiez la mise en place de groupes de travail pour préparer la prochaine carte scolaire. Les Maires ont été destinataires d'un courrier leur précisant les premières modalités de ces rencontres et les axes de réflexion. L'organisation syndicale que nous représentons n'a encore rien reçu. Ceci-dit, si nous ne sommes pas opposés à réfléchir sur le tissu scolaire de la Dordogne, nous ne partageons pas les principes de vos orientations. Y aurait-il un modèle unique? Non! Nous le rappelons ici, ce n'est pas la ruralité qui crée les difficultés scolaires mais d'abord et avant tout les difficultés sociales que rencontrent malheureusement les gens d'ici. Des familles privées d'emplois, privées d'écoles, privées de services publics sont des familles privées d'espoir, mesdames et messieurs. La ruralité, nous estimons à la FSU que c'est une chance pour la réussite des élèves. Vous la décrivez comme un handicap.

En effet, dans votre courrier aux maires de la Dordogne, Madame l'Inspectrice d'Académie, Monsieur le Préfet, vous laissez entendre qu'il y aurait une corrélation entre école rurale et faiblesse des résultats des élèves mais vous ne citez pas vos sources. Les élus et au-delà les habitants des secteurs ruraux apprécieront. Quelle fiabilité accorder à cela ? Vous notez la baisse des effectifs dans le département. Vous omettez sciemment à chaque CTSD ou CDEN un élément important : combien de fermetures de postes sur la même période ? Quand on donne ce type d'information, il faut y joindre son pendant, c'est ce que nous faisons : 46 suppressions de postes en moins de dix ans pour seulement 150 élèves en moins. ça éclaire le débat!!!

Nous avons une troublante impression à la lecture de ce courrier : le diagnostic est déjà posé, les indicateurs annoncés et les solutions proposées à demi-mots. Nous n'acceptons pas ces bases de travail. Nos entrées sont en tous points différentes : quels temps de transports pour les enfants, quels services dans les communes, quelles évolutions démographiques, quels projets de développements....,Nous refuserons de travailler sur vos bases uniquement comptables et nous ne cautionnerons pas la poursuite du massacre de notre école rurale et des services publics.

L'autre point l'ordre du iour : la réforme des rythmes L application des rythmes étendue à l ensemble de la communauté cristallise aussi la souffrance enseignante. L absence de prise en considération de l'avis des enseignants, des conseils d école, la pression de certains IEN ou encore le refus de certaines organisations hebdomadaires pourtant prévues par le décret d assouplissement ne donne aucun signe encourageant. Nous attendons quelques explications. Entre les recommandations de la DDCSPP, les avis des experts qui ne sont surtout pas les enseignants, les aspirations de parents et surtout les contraintes budgétaires, comment être satisfait d'une telle cacophonie?

Le SNUipp-FSU avait proposé une contre-réforme construite et écrite avec nos collègues pour les élèves. Sourde oreille du ministre... Oh, notre avis compte, non ?

Nous le dirons de manière abrupte, seul l'argent et tout ce qu'il peut avoir de malsain a guidé la mise en place de cette réforme.

Que ce soit en matière d'organisation ou d'articulation école-TAP, d'un point de vue pédagogique ou en terme de conditions de travail des enseignants, les problèmes sont nombreux et la généralisation à la rentrée ne fera qu'accentuer ce phénomène.

Aujourd'hui, plus que jamais, que ce soient sur la question des moyens avec la carte scolaire ou des conditions de travail avec la réforme des rythmes scolaires, nous estimons qu'il y a urgence.